

## Contournement d'Ustaritz

### Compte rendu de réunion

Date :	<b>22 juin 2018</b>
Lieu :	<b>Mairie d'Ustaritz _ salle Gaztelondoa</b>
Objet :	<b>Point d'avancement et présentation de résultats</b>

Participants	
<b>COMMUNE D'USTARITZ</b>	
Bruno CARRERE Mikel GOYHENECHÉ Jean EZCURRA Maxime Diribarne	Maire Adjoint au maire Directeur Général des Services Directeur des Services Techniques
<b>COMMUNE DE LARRESSORE</b>	
Jean Michel LAMERENS	Maire
<b>COMITES DE QUARTIER/ASSOCIATIONS</b>	
Benoît DUVIVIER Michel FERNANDO Jean-Marie DAGUERRE Miguel DIAZ Guillaume DARDEN Jacques LAFFITTE Mariano IRIARTE Rosine THOUMAZOU	Président CDQ SAINT MICHEL Président CDQ ETXEHASIA CDQ ETXEHASIA UDE UDE Président ASKI Secrétaire ASKI Présidente EZ HUNKI
<b>DEPARTEMENT DES PYRENEES ATLANTIQUES</b>	
André ARRIBES Isabelle PARGADE Philippe ECHEVERRIA Jean-Pierre HARRIET  Philippe MAZAUD Mélanie CHAUVIN Jean-Baptiste LATAILLADE	Conseiller départemental du canton de Pau 3, Délégué aux infrastructures Conseillère départementale du canton de Baïgorra et Mondarrain Conseiller départemental du canton d'Ustaritz, vallées de Nive et Nivelle Conseiller départemental du canton de Baïgorra et Mondarrain  Chef UTD LABOURD Chef de service DGAPID/DRI/SEPI Technicien SEPI

**PROCHAINES REUNIONS :**

- **Pas de réunion programmée à ce jour**

**1. Introduction**

Cette réunion a pour objet de présenter un point sur l'avancement des études en cours, les résultats de faisabilité des raccordements des RD250 et RD88 avec le projet, et les dernières demandes du comité de quartier Saint Michel et de l'association ASKI.

M. ARRIBES rappelle les différentes décisions et les étapes de la concertation depuis 2015.

**2. Présentation de l'avancement des études**

Présentation par Mme Chauvin de l'avancement des études et des raccordements ;



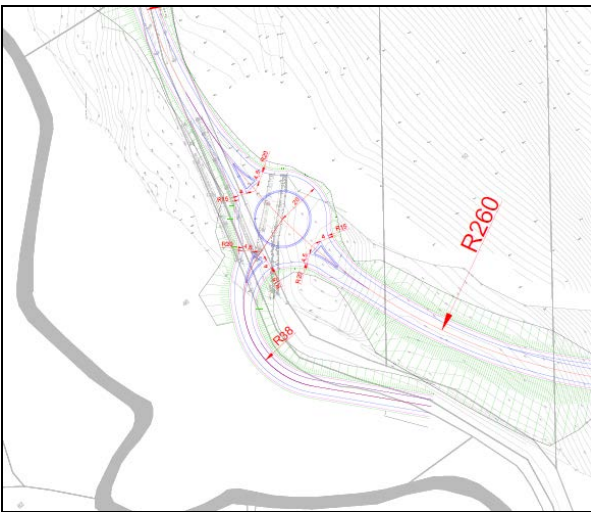
- Carrefour RD88/RD250 :

ADAPTATION PROPOSEE suite aux demandes de la commune d'Ustaritz, comités de quartier, associations et riverains : le giratoire est décalé évitant ainsi le bâti ancien ; la propriété reste néanmoins impactée ;



- Carrefour RD250 – partie sud :

ADAPTATION PROPOSEE suite aux demandes de la commune d'Ustaritz, comités de quartier, associations et riverains: carrefour giratoire permettant un meilleur échange avec le quartier des bois

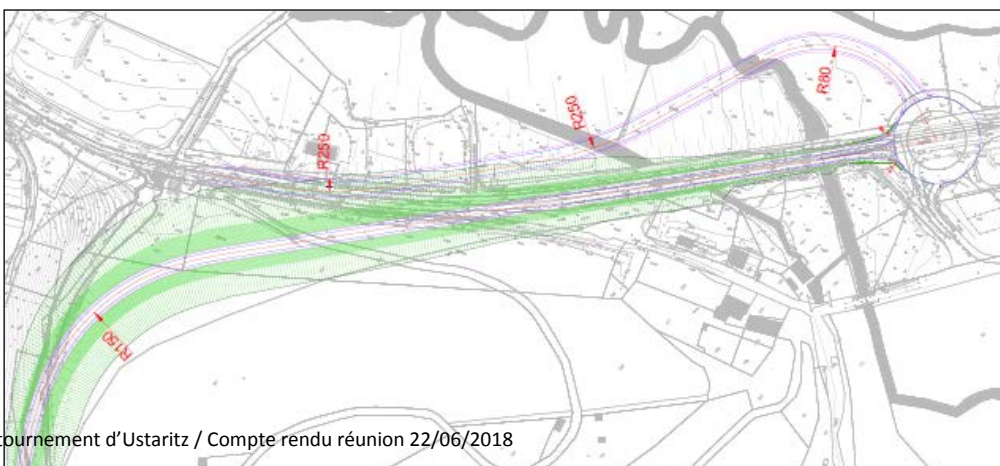


- Carrefour RD88 – partie sud :

ADAPTATION PROPOSEE suite aux demandes de la commune d'Ustaritz, comités de quartier, associations: GIRATOIRE et RACCORDEMENT à la RD88 permettant tous les échanges (raccordement d'une longueur de 210 m environ)



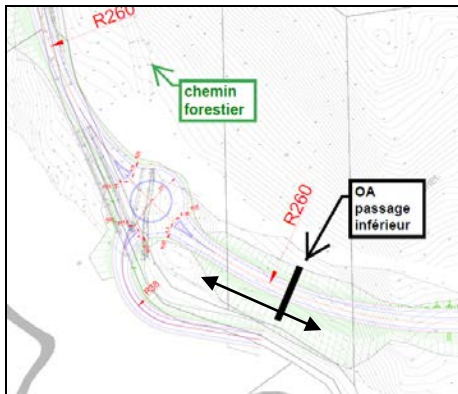
- Raccordement sur le giratoire RD932/RD20 (inchangé depuis les derniers échanges) :



Cette variante consiste à faire passer le contournement sur le tracé actuel de la RD932 et de créer une voie nouvelle d'entrée à Ustaritz depuis le giratoire passant au Nord du contournement.

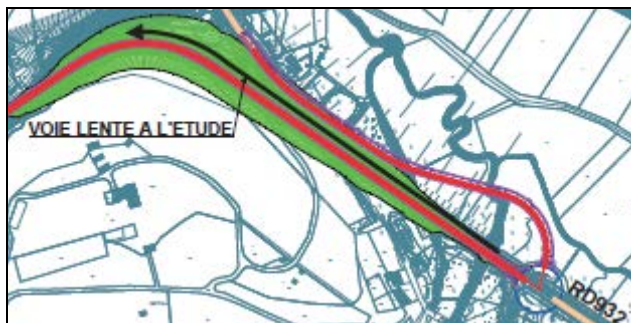
Cette solution permet ainsi d'éviter l'ensemble des habitations avoisinantes du quartier Ospitalea de Larressore.

- Une nouvelle demande de la commune d'Ustaritz de création d'un passage inférieur au contournement pour cheminement piéton pour une liaison avec le quartier des bois est encore à l'étude :



- Autres points :

- Voie véhicules lents : étant donné la longueur de la rampe d'environ 900 m à 6.5%, avec un départ arrêté depuis le giratoire, la création d'une voie de dépassement est nécessaire et sera étudiée ;



- Poursuite des études environnementales (phonique, paysage, protection de la nature, eau...)

### 3. Demande du comité de quartier Saint Michel et de l'association ASKI

Le Comité de Quartier Saint Michel et l'association ASKI proposent une alternative au tracé étudié, tracé qui démarre du giratoire RD932/RD20, remonte la vallée du Latsa pour rejoindre la RD250 entre KAPITO HARRI et le carrefour RD250/RD88.

Cette demande a été présentée par le comité de quartier à la commune d'Ustaritz et aux services du Département le 5 mars 2018.

Le maire d'Ustaritz a relayé cette demande par courrier en date du 23 mars 2018 demandant « de prendre en compte les éléments apportés par le comité à la définition du projet ».

Cette proposition remet en question le fuseau délibéré et peut remettre en question le projet car

- Délibérations motivées des 3 partenaires en 2015 en faveur du fuseau actuellement étudié;
- Ensemble des études en cours à reprendre ;

Le Département a fait un courrier en réponse en ce sens en date du 20 juin 2018.

M. LAMERENS, maire de Larressore, a réaffirmé son refus pour le tracé sur la commune de LARRESSORE, rappelant la délibération de novembre 2015 de son conseil municipal approuvant le choix du tracé, étudié actuellement.

M. ECHEVERRIA rappelle également que la commune d'Ustaritz a aussi approuvé ce tracé à l'époque pour des raisons de limitation de l'urbanisation (projet immobilier).

Une modification du fuseau nécessiterait de délibérer pour chacun des partenaires. La commune de Larressore ainsi que l'association EZ HUNKI y seront opposées.

Après débats, il est acté par tous les participants que le fuseau reste identique côté Larressore.

Le CDQ Saint Michel et l'association ASKI estiment toutefois que le tracé proposé depuis la RD250 jusqu'au quartier des bois passe trop près des habitations et souhaitent qu'un tracé plus éloigné soit pris en considération et étudié par le Département.

Les services soulèvent les difficultés techniques et environnementales de la solution notamment vis-à-vis du ruisseau.

Cette solution intercepte deux fois le cours d'eau classé Natura 2000 et coupe nettement le boisement en deux.

Les associations CDQ et ASKI insistent sur leur souhait de voir cette solution au moins étudiée.

M. ECHEVERRIA indique que l'ajout d'une nouvelle infrastructure au cœur d'un massif boisé risque de ne pas être accepté.

Après discussion, M. ARRIBES répond favorablement à la demande d'étudier la faisabilité d'un nouveau tracé traversant les bois et se raccordant sur la RD250.

Il est rappelé que des délais supplémentaires potentiellement importants seront nécessaires eu égard à de nouvelles études techniques et environnementales sur ce nouveau fuseau.

Par ailleurs, les services indiquent que les raccordements envisagés aujourd'hui pourraient ne plus être possibles à l'identique. Les services du Département mettront en œuvre les études de faisabilité de la proposition de tracé du CDQ Saint Michel de l'association ASKI.

La décision prise en réunion, les délais pour la tenue de la concertation formalisée doivent être repoussés et seront repoussés par rapport aux annonces faites dans la presse ce même jour.

#### **4. Calendrier**

Le calendrier global est présenté ;

- Avant-projet finalisé à l'automne 2018
- Concertation règlementaire menée fin 2018 (potentiellement à reporter en fonction des études)
- Dépôt des dossiers règlementaires 2019 et instruction par les services de l'Etat
- Enquête publique (1 mois) envisagée fin 2ième semestre 2019
- Arrêté de DUP, dossier loi sur l'eau, autorisation CNPN, attendus pour 2020
- Acquisitions foncières à l'amiable ou à l'expropriation 2020/2021

Ce calendrier est à confirmer en fonction des études nouvelles à mener.